troisième exemplaire demeurera déposé greffe de la chambre de commerce. Cet acte énoncera la composition de l'Assemblée, le nombre des votants et le nombre des suffrages obtenus par chacun des didats élus.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié et affiché par les soins de MM. les Maires, dans toutes les communes formant la cir-conscription de la Chaubre de Commerce de Commerce de Roubaix.

Un exemplaire de cet arrêté, ainsi que la liste des électeurs seront déposés sur le bu.

Lille. le 18 septembre 1874. Le Conseiller d'Etat. Préfet du Nord, Baron LE GUAY. Les quatre membres sortants se re-

prés nient aux suffrages des électeurs. MM. AIMÉ DELFOSSE; MOTTE-B SSUT ; Louis LEFEBURE ; GUSTAVE WATTINNE.

Mercredi 23, à l'Assemblée nationale, au commencement de la séance. M. de Marcère, porté au Journal officiel comme s'étant abstenu au vote de l'amen dement Fournier (liberté de l'enseigne ment supérieur), a déclaré avoir voté

Dans le cours de cette même séance il s'est produit un incident relativement à l'appui présidentiel dont se serait targué M. de Bourgoing, pour le sucrès de son élection dans la Nièvre. M. Ricard a demandé aux honorables représentants de la nation s'ils admettaient que dans une lutte électorale, on jelât ainsi en avant la personne respectée du chef de l'Etat, et s'ils voulaient qu'on fil ainsi intervenir son influence. « Et M. Thiers? M. Thiers? > lui fut il répondu par plusieurs membres, qui avaient souvenance de la lettre de recommanda tion que l'épistolier Barthélemy Saint-Hilaire, au nom de M. Thiers, a envoyée à M. Testelin pour faire réussir l'élec tion de ce dernier dans le Nord.

M. Barthélemy St. Hilaire eut l'effronterie de nier qu'il ait recommandé M. Testelin au nom de M. Thiers.

Peut être, quoiqu'il y ait trois ans de cela, au coin d'une de nos rues pour rait on lire encore la reproduction de sa lettre, que l'on avait placardée à des milliers d'exemplaires, et qui attestait, d'une manière formelle, l'appui donné à M Testelin par le président de la République d'alors.

Aussi M. Brame, en son nom et au nom de la grande majorité des députés du Nord, a til confi mé le fait nié par M. Barthélemy St. Hilaire, doux secré taire de M. Thiers.

Depuis quelques jours, nombre de débiteurs de l'Etat sont arrêtés à Rou-baix, en vertu des articles 5 et 7 de la loi du 27 juillet 1867 sur la contrainte par corps. Quelques-uns ont transigé au dernier moment ; les autres se sont laissés conduire à Lille où ils demeureront jusqu'à parfait paiement, à moins qu'ils ne bénéficient de l'article 467 du code pénal, c'est à dire que s'ils justifient de leur insolvabilité, l'emprisonnement n'excèdera pas quinze jours.

Les candidats au grade d'officier dans la réserve de l'armée active et dans l'armée territoriale (seconde session) sont priés de vouloir bien se trouver lundi prochain, 28 décembre à Roubaix, rue Neuve, salle du café Gignon,— à l'effet de s'entendre sur les dispositions immédiates à prendre pour la réouverture des cours théoriques et pratiques devant préparer aux examens du mois de février.

Des examens pour l'admission au sur numérariat des Postes auront lieu le jeudi 27 janvier 1875.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part a ces examens devront se présenter sans délai devant le Directeur, Chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

liste d'inscription sera close le 22 ianvier.

M. Vierne, direct-ur de l'Asile Sainte-Anne à Paris, est nommé directeur de l'Asile d'aliénées de Bailleul.

Hier soir, pendant la représentation du Théâtre, à la fin du premier acte, au moment où le rideau se baissait, une artiste, Mme Abel Brun, s'est démis le pied. M. le docteur Bayard, qui se trouvait dans la saile, a donné les pre-miers soins à Mme Brun.

Jeudi soir, vers neuf heures et demie, la rue du Grand-Chemin tout entière était en émoi : un violent incendie venait de se déclarer chez M. Auguste Montagne; les flammes se voyaient très loin. Maigré les secours promptement organises dix sept victimes ont péri sous les yeux mêmes des pompiers sans que "ceux-ci aient pu en sauver une seule

Enfin, après une heure de travail, on était maître du feu et l'on se rendait

vous voyez — dont la trop grande solli-citude de leur maître avait fait le malheur.

Ces pauvres bêtes étaient dans une volière, recouverte de paille. A cause de la trop grande chaleur entretenue dans cette volière, la paille s'est enflammée et le feu n'a pas tardé à gagner toute la volière, qui a été complètement détruite.

La dame Héléna V..., rue des fon-deurs, faisait jeudi sa lessive; dans la journée elle étendit son linge dans la cour et se livra aux travaux de son ménage; mais quand elle voulut enlever ce qu'elle avait mis sur les cordes, elle constata qu'on lui avait soustrait des chemises, bas, etc.

La femme V..., a des soupcons sur un individu qui, nous l'esperons, ne tardera pas à être ariêté.

Le Progrès du Nord dit que la police de Douai aurait procédé lundi et mardi dernier, dans cette ville et dans une commune voisine, à de minutieuses perquisitions chez un grand nombre de citoyens. Les visites domicihaires auraient été faites par le commissaire central escorté de plusieurs agents. On ajoute que, parmi sonnes visi ées par la police, figurerait un membre du nouveau Conseil municipal de Douai.

Le Progrès croit pouvoir affirmer qu'aucune arrestation n'a été orérée à la suite des visites domiciliaires.

Les membres du cercle horticole de Tourcoing se réunissent demain, à 5 heures du soir, en assemblée générale, au local ordinaire de leurs réunions, à 'Hôtel des Sapeurs Pompiers, pour faire la distribution des primes médail. les obienues au concours du mois de septembre dernier.

Un accident dont les suites auraient pu être déplorables est arrivé à la fosse n° 3 de la Compagnie des mines de Lens, à Liévin, dans les circonstances

Vers une heure du matin, 11 ouvriers avaient pris piacs pour se rendre à leurs to vaux dans la cage descendante. Le eg davan té donné au machinis te, lequel mit d'abord en route sa ma chine à une vitesse modérée pendant quelques minutes, puis augmeniée progressivement conformément aux regle ments. La cage, arrivée à une certaine profondeur, est tombée sur les taquets, placés sur les naverses guidant les ca ges et qu'on avait omis de relever.

Il en est résulté un choc effroyable et les onze v. yageurs ont été tous plus ou mains grièvement bles-és.

Remontés aussitôt, de prompts se cours leur ont été prodigués, mais il en résultera pour la plupart, pères de fa milles, une longue incapacité de tra-

POLICE CORRECTIONNELL . DU 24 DÉCEMBRE — Parmi I saffaires jug: auj urd hui, il en est une qui a attiré l'attention Le 22 novembre decuier, il y avait à Armentiè es un se utin de ballotage. La salle, qui n'est pas bien grande, contenait au moment du dépouil emant de 40 à 50 scrutateurs, et deux gendarmes, de faction à la porte empêchaient le peuple d'entrer. Cela déplut à une cinquantaire de citoyens, des purs, qui voulaient à toute force sauver la République. A un moment, même, deux des plus ardents, Delebecq et Aug. Montel, crièrent Poussons f rue et nous arriverons! lis arrivèrent, en effet, mais la porte resta sur le carreau, et la consigne des gendarmes aussi: mais le peuple avait montré sa force. Ce coup de vigueur coûte huit jours de prison à Delebecq, et six jours à Montel.

— Edouard Crépin, marchand de chevaux à Roubaix, voulant effrayer des gamins qui pénetiaient sur son terrain pour y marauder, les poursuivit. Il en attrapa un. Jules Desmet, Agé de 11 ans, qui fut renversé par lui et qui mourut quelques jours après, sans doute du saisissement qu'il avait éprouvé. C'est, du reste, ce que semble reconnaître le mini-tère public, qui n'a poursuivi Crépin que pour coups volontaires. L'inculpé n'est condamné qu'a 50 fr.

- Théophile Criel, fileur à Roubaix, a assommé plus d'à meitié un de ses camara-des qu'il avait attendu dans un endroit dé-sert. Par défaut, un an

## Théatre de Roubaix.

LE PARRICIDE!

Nous ne sommes pas partisans de ces drames, tirés de romans fort attrayants il est vrai, mais qui perdent d'autant plus d'intérêt à la scène qu'on est obligé d'écourter l'œuvre pour arriver à en faire une pièce qui puisse être jouée dans une scède. Nous n'aimons pas non plus voir parader en pu-blic ces sortes de débats judiciaires qui v'ent Nons allons toutefois faire une

succincte de l'ouvrage de Monsieur B Telle est l'entrée en matière de la pièce Telle est l'entrée en matière de la pièce : Laurent Dalissier est un jeune libertin, dont le cœur n'est cependant pas entièrement perverti. A sa mère il vient demander de l'argent pour jayer ses dettes de jeu. Celle-ci, sur l'avis de maître Glavon (personnage très sympathique) ne veut pas accéder à sa demande. Laurent insiste, mais désarmé par les larmes de sa mère, qui lui retacce compte des pertes.

Nous allions oublier de dire que les victimes étaient 17 malheureux perroquets — un véritable parlement, comme de mande. Laurent insiste, mais désarmé par les larmes de sa mère, qui lui retrace le portrait de son père, un mauvais sujet, qui, après l'avoir ruinée, s'est eufui sans plus donner de ses nouvelles, Laurent, disje, tembe aux pieds de Madame Dalissier, et la quitte en implorant son pardon. N'omettons pas un fait particulier; Laurent est amoureux de la fille du banquier Suchapt. Laurent, revenu à de bons sentiments, quitte sa mère. Mais tout à coup Pulchérie, une femme de chambre, entend des cris dans le jardio qui borde la maison, c'est madame Dalissier qu'on assassine; elle s'élance à son secures mais contratte de la contratte d secours, mais se trouve à son tour frappée

de deux coups de poignard. Le 2e acte est un simple interrogatoire. Le 2e acte est un simple interrogatore. Toutes les preuves accablent Laurent, son bouton de mancheites, son poignard sont retrouvés dans le jardin ainsi que l'empreinte de ses pas. En un mot, c'est l'assassin, c'est le Parricide!

Au troi-ième acte, nous nous trouvons chez le banquier Suchapt. On vient d'an-noncer que Laurent est acquitté, grâce au talent de Maître Glavon. Suchapt présente Maître Glavon. Suchapt présente Laurent à ses invités, qui le repoussent. Il est acquitté par le juy, mais le monde, le monde qui n'a pas enteudu, qui n'a pas été impressionné par la parele de l'avocat, n'est pas convaincu, le monde ne veut pas ratifier la décision du tribunel.

Laurent, éperdu, en voyant le monde se retirer de lui, va probablement se livrer à un acte de dése-poir : lorsqu'Emilienne Su-chapt vient lui dire : a Votre mère n'est pas vengée, Monsieur Dalissier, et pour vous comme pour moi, il faut que vous retrouviez

son assassin. Laurent a compris, désormais il a un but. Il va off ir ses services à la pelice. Celle ci s'empresse de lui refuser d'abord. Scule elle veut avoir le mérite de retrouvez l'assassin, si elle le retrouve. L'un de ses ag-nts secrets fins limiers, s'il en est, se met quête et nous le trouvons au 5° acte sur la piste des vrais oupables. Dacolard, l'auteur du crime, et Labia, son complice, sont As par lui. Dacolard, bandit des plus has'est déguisé en anglais. Puis empruntant au largege britannique, les dehors de l'étranger et du gentleman le plus parfait, il cherche à faire tomber Emery chapt dans le même piége où s'est trouvé pris Laurent Dalissier.

Mais l'agent secret est sur ses traces; affublé de la même mise, faux anglais comme lui, il finira par découvrir ce qu'il a tant d'intérêt à savoir.

Sin but n'est pas tant de réhabiliter aux yeux du monde Laurent Dalissier, que de montrer toute son habileté.

Enfia il parvient à mettre lamain sur les criminels, à les démasquer, et lorsque Lau rent veut lui exprimer sa reconnaissance, il repousse tout remerciement en lui disant :

J'ai fait mon devoir, j'ai fait mon métier. A. M. Hubert (Laurent Dalissier), r viennent, saus contredit, les honneurs de la M. Joiselle, dans le rôle de Mº Glavon,

nous a montré qu'il savait tirer parti même d'un rôle effacé.

MM. Millet et Therr ont parfaitement interprèté les rôles ingrats, difficiles et antipathiques de Dacolard et de Lubin. Ils ont fait frémir la salle entière dans leur

M. Othon a été très drôle dans le personnage d'Emery, le gommeux. Nos compliments à MM. Lazès, Robert et Etienne

Madame Morel a bieu joué le rôle de madame Dalissier; et madame E. Gomberty a été ce qu'elle est toujours, artiste cons-ciencieuse et intelligente. Félicitons aussi mesdames S. Gomberty, Millet, Haydée et

M. Heurio, pour qui le rôle de l'agent de police Roule est peut être un peu lourd, aurait du faire a la couleur locale le sacrifice pinible, nous en convenons, de ses mousta-ches On se représente difficilement un an glais, porteur d'un tel ornement, qui ne convient guère mieux à un marchand de

Etat civil de Roubaix - Décla-RETIONS DE NAISSANCES DU 24 DÉCEMBRE.

— Caine Rouze, rue des Lignes. — Jules
Vandebeulque, rue du Grand-Chemin. —
Charles Decottignies, rue de la Gare. —
Angèle Fioriu, rue d'Espagne. — Laure
Agache, rue Archimède. — Anatole Papegay, rue de Mouveaux.
Déclarations de Déclès du 24 décembre.

- Thérèse Deveughele, 9 mois, rue des Longues-Haies. — Albertine Mairy, 3 mois, rue de la Basse-Masure. — Louis Bossuyt, 1 mois, rue du Parc. — Rosine Farsy, 58 aus, ménagère, rue du Moulin-de-Roubaix. - Antoine Desprez, 1 mois, au Cul-de-

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Les amis et connaisances de la familles
BECKAERT, qui, paroubli, n'auraient pas
reçu de lettre de faire part du decès de
Mademoiselle Philomens BECKAERT, décédée à Tourcoing (B.anc S au), le 26 dé-cembre 1874, à l'âge de 29 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux de considérer convoi et service solennels qui au-

ront lieu le lundi 28 décembre 1874, à neuf heures et demie, en l'église du Blanc-Seau.—L'assemblée à la maison mortuaire, au Blauc-Seau. Cours de Chimie. — Lundi 28 dé-cembre à huit reures du soir. — Des savons insolubles; formation et applications ou in-convénients dans l'industrie des tissus;

## Cerele catholique d'ouvriers

caractères distinctifs physiques et chimiques des fils de lin, coton, chanvre, laine et

de Roubaix.

Dimanche 27 decembre
uce, par M. l'Abbé Vassart.— Sujet: De l'eau; analyse et synthèse de l'eau.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dens les deux éditions du Journal de Roubaix.

## Faits Divers

- Mme la maréchale de Mac-Mahon a réuni hier les dames patronesses de l'œu-vre des fourneaux, et il a été décidé que le reliquat de 110.000 francs serait employé à la création de 1,200,000 bons de soupes à distribuer à partir du 1er janvier.

- Hier matin est arrivé à Paris, venant d'Angleterre, la reine Marie de Hanovre, femme de Georges V. La reine était ac-compaguée de son fils unique, le prince royal Ernest-Auguste, de sa seconde fille, la pris cesse Marie-Ernestine, et de deux aides-de-camp. L'ex-reine de Hanovre est agée de 56 ans. Elle est fille du duc Jo-seph et cousine de l'ancien duc Régnant de Saxe'Altembourg. Elle est mariée de-puis février 1843 avec l'ex roi Georges V. De ce mariage sont nés trois enfants : le prince Ernest, qui est né en 1845 ; les deux princes Frédérique et Marie, la née en 1848, la seconde en 1849.

Le train No 19, venut de Paris, et qui doit arriver à Limoges à neuf heures cinq minutes du matin, a déraillé hier vers huit heures et demie, entre La Jonchère et Ambazac. Neuf personnes, dit le Soir, ont été blessées légèrement ou c ntusionnées Dixvoitures ont été renversées sur la voie.

- La chambre criminelle de la cour de cassation, sous la présidence de M. de Carnières, a rejeté hier les pourvois sui

Du nommé Pierre Montant, contre l'arrêt de la cour d'assises du Rhône, du 27 novembre, qui l'a condamné à la peine de mort pour assassinat.

Du nommé Pierre Stefanini, également condamné à la peine de mort par la cour d'assises des Bouches du Rhône, le 28 40 vembre dernier, pour assassinat d'une jeune fille sa maîtresse.
3º Du Lommé Julien Broux, condamné à

la peine de mort par arrêt de la cour d'assises de Seine et Oise, du 3 décembre, pour tentative d'assassinat sur la personne d'un gardien de la maison centrale de Poissy. 4° Du nommé Henri Guillaume Lebœuf,

également condamné à mort par la cour d'assises de l'Aube, le décembre pour assassinat du docteur Guichard, de Toyes.

- Un HOMME POLITIQUE - Il y a quelques jours, un homme d'une quarantaine d'années, affligé d'une claudication très-marquée, s'est présenté à l'état major de la place de Paris en demandant à parler aux officiers chargés du service de la justice. On s'empressa de le conduire devant un magis s'empressa de le conduire devant un magis-trat militaire, auquel il fit, non sans em-phase, la déclaration suivante : « Je me nomme L. . et je demeure rue d'Aboukir, no... J'ai, queique infirme, participé à l'insurrection en qualité de garde dans un bataillon fédéré. Fattes de moi ce que vous voudrez, mais n'oubliez pas les égards dus • à un homme politique (sic), et envoyez moi à Nouméa. • Il ajoute qu'à la fin de la guerre civile, il avait caché un grand nom bre d'arn es, mais avec tant de soin, qu'on ne les trouverait que s'il voulait bien dire où elles se trouvaient.

On ordonna aussitôt une information qui

établit l'exactitude des déclarations faites par le nommé I..., et une minutieuse per quisition opérée à son domicile amena la saisie d'un fusil Chassepot tout rouilié, et plusieus sabres de cavalerie, d'un poignard,

Ce malheureux, qui est un ancien chasseur à cheval, et a reçu honorablement au service la blessure qui le rend infirme, a été mis à la disposition du couseil de guerre.

— On publie les renseignements suivants touchant une tentative d'évas on de Blauqui, lequel a passé, comme on sait, une graude partie de sa vie dans les prisons de l Etat, où il est encore en ce moment.B anqui a essayé deux fois de s'évad-r. La der siè e fois. dit la Revue illustrée dans les Deux Mondes, à laquelle nous empruntons ces renseignements, c'était à Belle lie-enmer, où il était parvenu à s'entendre avec le patron d'un bateau de pêche, qui s'était engagé à le conduire en Augleterre moyenles amis du prisonnier. Cette prime, une fois touchée, le rusé Breton prévint la gendarmerie, fit réintégrer Banqui dans la citadelle au moment où il croyait s'embarquer, et toucha une récompense du gouver-nement. Avec le bénéfice de cette double affaire, le pêcheur fit bâir une belle maison, qui porte encore aujourd'hui le nom de Château de Blanqui

- Un craqueme t semblable à une fusillade, suivie d'une immense lueur, mettait hier soir, en émoi les quartiers de Charonne et de Bel-Air à Paris. Un des gezomètres, situés à gauche de la porte de Vincennes, près de la station du chemin de fer de Cein quart. Les ouv.iers, après moment d'effroi, revibrent sur le lieu de l'incendre et parviurent à l'éteindre après une demide travail. aidés des pompiers Saint-Mandé, de Picpus, et des soldats du 71° de ligne. On attribue cet incendie « la rupture d'une colonne de gazomètre. Une étincelle produise par le frottement aurait communiqué le feu au gaz. On n'a aucun accident grave à déplorer. Seul, un employé de l'octroi, accouru un des premiers, a été légèrement contusionné à la jambe.

- Ah! c'est un fier metier que celui d'agitateur en retraite! Garibaldi est tout simplement en train

de devenir l'un des premiers capitalistes de l'Europe. La Chambre italienne vient de lui voter La Chambre italienne vient de lui voter

un modeste majorat de 100,000 de rente sa vie durant, soit le droit de léguer 50,000 francs de rente au moment de sa Mais il y a aussi un autre article au pro-

jet, et cet article semble avoir passé inaperçu en France.

Aux termes de cet article, toute la rente

non réclamés au bout de cinq ans serait capitalisée au profit de Garibaldi. Or, comme le prope ne touche pas les cinq millions de liste civile que lui a alloués le gouvernement de Victor Emmanuel, si l'article était adopté, ce serait, au bout de cinq ans, de ce chaf seul, 25 millions pour l'ami de M. Bordone.

Joli denier ! — On signale, cette année, la présence de loups en grand nombre dans les forêts de l'arrendissement de Sarrebourg. Cet hiver, déjà, plusieurs de ces dangereux carnassiers ont été vus rôdant autour des étables et jusque dans les cours des fermes isolées. Aussi les diverses sociétés de chasseurs se propo-sent elles de leur faire une guerre sans sent elles un leur laire une guerre sans tiève ni merci. La première expedition orga-nisée, jeudi dernier, a été couronnée d'un plein succès Une louve de grande taille a été tuée après une courte chasse. Dans la même journée, plusieurs canards sont aussi tembés sous le plomb des chasseurs.

- Un américain millionnaire. - Une ente à l'escan extraordinaire vient d'âtre faite à Sau-Francisco.

Une partie des propriétés d'un citoyen de cette ville, nommé James Lick, vien-nent d'être vendues pour la somme de six millions de francs. James Lick, qui, au debut de la vie, n'avait pas un sou vaillant, a acquis cette fortune en fabriquant des

Par une sorte de testament exécutable ante mortem, il s'est volontairement dépouillé d'une partie de son immeuse fortune, et est redevenu un homme aisé, de millionnaire qu'il était.

Il est agé de 78 ans. Au lieu d'attendre la mort, qui aurait disperse sa fortune dans les mains des héritiers, il en a déposé la majeure partie aux mains de sept fidéi-commissaires qui doivent exécuter les prescriptions sui-

Faire construire sur les bords du lac Tahoe ou n'importe airleurs, dans la province de Californie, un télescope puissant, supérieur à tous ceux qui aient jamais été faits, et cela le plus rapidemen: possible;ci,3,700,000

fr.; Fonder une institution qui s'appellera Ecole des arts mécaniques pour apprendre aux personnes des deux sexes, nées en Californie, les arts pratiques de la vie; ci,

Bâtir un monument destiné à rappeler le souvenir de l'histoire de la Californie; ci :

1,250,000 fr.; Elever un monument de bronze à Francis Scott, auteur de l'Etendard semé d Etoiles;

: 750 000 fr.; Etablir des bains publics pour les habitants de San-Francisco; ci : 750,000 fr.; Fonder un asile pour les vieilles dames sans ressources; ci : 500,000 fr.;

Telles sont les principales dispositions de cet opulent original. Nous ne comptons pas de nombreux ca-deaux de 125 ou 50,000 fr. peur diverses

œuvres de bienfaisance. Les membres de sa famille ne reçoivent

en tout que 250,000 fr. Le reste de la fortune de James Lick doit être partagé également entre l'Académie des sciences de la Californie et la Société des pionniers californiens, à la fin d'agrandir les bâtiments où se tiennent les compagnies savantes; d'acheter des livres, des collections scientifiques, les instruments et appareils nécessaires à l'avancement de

James Lick se met lui-même d'une assez James Lick se met tur naeme d due assez, curteuse façou sur la liste de ses béneficiaires, il e réserve la jouissance viagère de sa propriété de San José, qui viendra après sa mort aux sociétés mentionnées plus haut. Il charge en même temps ses exécuteurs testamentaires de lui payer tous les jours testamentaires de lui payer tous les jours ou toutes les semaines, sur sa demande, telle somme qu'il lui plaira, pouveu que le total annuel ne dépasse pas 125,000 fr. Cet abandon d'une fortune si considérable rappelle la généro-ité fameuse de Peaboly; mais James Lick se distingue en ce seus du grand philanthrype américaio, qu'il pagarde que neu de chose pour lui et se ne garde que peu de chose pour lui et laisso presque rien à ses parents.

- Parmi les nouvelles mines qui font parler d'elles dans la province d'O.an, il faut citer celle de plomb argentifère de Karouba, près de Mostaganem, exploitée avec profit, et surtout le pétrole glutineux des Beul Zarouel, dans le Dahra oranais, sur la partie de la chaîne qui regarde la plaine aus i feconde que bruiec et déserte encore du Chéliff.

It y a quelques semaines, dit l'Akbar, un patron de barque d'O au. fut pue per un Arabe de la tubu des Bent-Zarouel de venir lui réparer une vieille barque échouée sur la côte. Domingo se rendit sur le point désigné, pourvu des outils et matériaux nécessaires; mais nien ne trompe comme la réparation d'un vieil objet : restauré à droite il faiblit à gauche; bref, le goudron vint à manquer, au grand dése poir de Domingo, qui se voyait obligé de retourner à O an sans avoir pu men r son entreprise à bonne fin et en toucher le montant.

Il était hors de toute prévision de trouver un marchand de gou non dans ces parages. La stunefaction de Doming, fut donc a sen combie quand le propriétaire de la barque lui apporta, comme provenant d'une source, une matière semblable à celle dont il l'avait vu faire emploi et avec laquelle il put ache-

ver le calfatage du pauvre esquif.

Domingo Gonzalès ne perdit jamais le souvenir de la source de goudren, et dès qu'il apprit que le Dahra était ouvert et que l'administration le s'ilonnait de routes et y ciéait de nombreux villages français, il se mit à sa recherche et fut assez heureux pour la trouver en juin dernier, dans la tribu des Beni Zarouel. L'analyse suivante denne une idée de

l'importance de ceute découverte : Ce goudron ou pétrole glutimeux est mou, très tardre; il fond dans l'eau boutilante, se dissout dans la térébenthine; sa combus-tion donne lieu à une flamme blanche qui dégage beaucoup de chaieur, et à la for-mation de fumées rutilantes d'odeur empyreumatique.

Sou résidu est entièrement charbonneux, c'est à dire qu'il ne renferme plus aucune matière bitumimeuse. Il est inattaquable.

Ce goudron n'est ni de l'asphaite, ni du nashte, ni du bitume, mais il a des pre-priétés communes avec ces treis corps et se rapproche plus du naphte que des deux autres; il en diffère cependant en ce qu'il n'est pas soluble dans l'alcool. Il est susceptible d'une foule d'emplois.

- Deux nouvelles montagues, d titude de 11,000 pieds, ent été decouve...